Référent handicap :
Mireille Gallois
contact : 03/86/79/49/30

Vous avez une question, une envie ou un projet de formation
en agriculture,
en animation,
en insertion.
N'hésitez pas à nous contacter !

Où nous trouver :

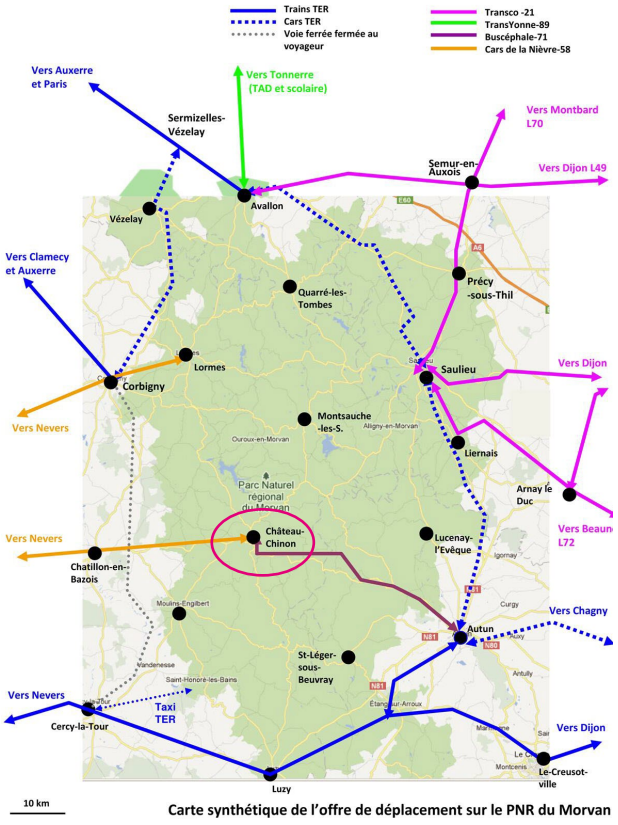

Carte synthétique de l'offre de déplacement sur le PNR du Morvan

Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différents personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

MAJ 10/06/2022

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

CAP EMPLOI

pôle emploi

Mission Locale Nivernais Morvan

Agriculture

Certification de niveau 4 pour tout public

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole - BPREA

Spécialité agrobiologie

CFPPA du Morvan – rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON
Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr – Site : www.morvanformations.com
Centre constitutif de l'Etablissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan
Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258
Établissement certifié Qualité AFNOR, QUALIFORMAGRI ref. 132 et Qualiopi
pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage

Objectifs :
Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour conduire son projet d'installation en agriculture et en agrobiologie.

Compétences visées :
Être capable de :
- se situer en tant que professionnel.
- piloter le système de production.
- conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- valoriser les produits ou services de l'entreprise.
- s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Consulter le référenciel sur : *https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bp/rea/bp-rea-refAvril-2017.pdf*

Modes de validation : Diplômant.

Durée de l'action : 1365 heures soit 10 mois

Voie de formation: Formation continue.

Modalités d'alternance : 18 semaines de regroupement en centre et 11 semaines de mise en situation professionnelle et 10 semaine de stage en entreprise.

Modalités pédagogiques : En présentiel ou à distance (FOAD) avec une alternance centre / entreprise.

Contenus pédagogiques :
- UC 1 Se situer en tant que professionel
- UC 2 Piloter le système de production
- UC 3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- UC 4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- UC 5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- UC 6 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers *(Acquérir des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi (UCARE) UCARE A Transformation ou UCARE B Services ou UCARE C Production)*
- UC 7 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers *(Acquérir des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi (UCARE)* - *(UCARE « libre », y compris nouvelle UCARE A, B ou C, à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et sans redondance avec UC6.)*

Modalités d'évaluation : - Evaluations en 7 unités capitalisables sous forme de mises en situations professionnelles où la compétence s'exprime.
- Si validation partielle : possibilité de valider les UC manquantes pendant 5 ans.

Public ciblé : tout public.

Pré-requis : Avoir obtenu un diplôme ou justifier d'une expérience professionnelle de 1 an dans le domaine agricole ou 3 ans hors domaine agricole.

Conditions d'inscription : Avoir 18 ans dans l'année de formation.
- Avoir un projet d'installation dans le domaine agricole.

Frais pédagogiques : sans frais pédagogique.

Coût de la formation compléte :
Pour les demandeurs d'emploi 12180,00 €.
Pour les salariés 15,00 €/heure de formation.

Rémunération des apprenants :
Selon le statut, rémunération de formation :
- Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.
- Continuité de Pôle Emploi.
- Employeur.

Financement :
- Éligible au CPF.
- Prise en charge par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté pour les demandeurs d'emploi.
- Prise en charge possible OPCO pour les salariés.

Modalités de sélection : Entretien de motivation et dossier de candidature.

Délais d'accès à la formation :
Recrutement prévu en juin
Démarrage prévu en septembre / octobre

Contact ; CFPPA du Morvan - Monsieur PERRUCHOT

Poursuite d'études : Certificat de spécialisation et BTSA.

Validation de blocs de compétences : La formation étant modularisée, il est possible de valider indépendamment un ou plusieurs blocs de compétences.

Prise en compte des pré-acquis : Parcours individualisé avec Validation des Acquis Académiques selon diplôme antérieur.

Spécificités du métier :
- Travail physique en extérieur et en autonomie.
- Utilisation de matériel professionnel spécifique.
- Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/29257/

Débouchés professionnels : Installation en tant qu'agriculteur(rice) avec une entreprise agricole.
- Salarié d'exploitation agricole.

- Codes au Répertoire opérationnel des métiers et des emplois :
A1416 - Polyculture, élevage **A1407** - Élevage bovin ou équin **A1409** - Élevage de lapins et volailles **A1410** - Élevage ovin ou caprin **A1411** - Élevage porcin

Les plus de la formation : validation HACCP - validation SST - interventions de professionnels du secteur - accompagnement personnalisé en fonction du projet.

Promotion 2021
20 bénéficiaires

87% de satisfaction

95% de réussite

95 % d'insertion

93 % d'installation après 1 an post formation